



Au 31 décembre 2023, il y a **36 structures** Relais Petite Enfance.  
Ces structures sont gérées par **42 responsables**, ce qui représente 39 Etp d'animateurs, en augmentation vis-à-vis de l'année 2022 (+2%).

### Les animatrices des Relais

Les animatrices sont à 100% des femmes et 79% sont Educatrice de jeunes enfants (EJE).  
En 2023, la majorité occupent leur poste au moins depuis 5 ans. De nouvelles animatrices (turn-over et développement de service) arrivent chaque année.  
**87%** des animatrices ont suivi au mois une formation au cours de l'année 2023

### Sujets de formation

Sujets de formation	%
Courants et activités pédagogiques à proposer à l'enfant	41
Autres	40
Les logiciels (gestion, bureautique)	32
Santé environnementale, démarches écologiques	28
Premiers secours, sauveteur..	20
Connaissance de l'enfant et de son développement	16
Cadre réglementaire relatif à la fonction d'employeur	12
Cadre réglementaire de la petite enfance et du Rpe	12
Gestion du handicap	6
Conduite de réunion, communication	3
Accompagnement à la parentalité	3



### Le fonctionnement des Relais Petite Enfance

Les Relais sont à plus de **85% itinérant** sur les territoires ou au sien d'un même territoire :

- 14% couvre 1 seule commune
- 56% couvre de 2 à 10 communes
- 11% couvre plus de 20 communes

### Le Rpe dans son territoire : partenariat et dynamique de coopération

50% des Relais petite enfance ont un comité de pilotage mais 64% n'ont pas organisé de rencontre en 2023. En revanche 20% ont mis en place au moins 2 rencontres dans l'année.

Accueil complémentaire  
collectif et individuel

64%

Relais sont impliqués dans au moins une commission d'attribution des places organisé par un EAJE du territoire

Seul 14% ne participent pas aux commissions d'attribution, le restant n'ayant pas de commissions organisées

Ce chiffre tend encore à diminuer, preuve d'une reconnaissance et d'une complémentarité grandissante des relais sur les structures petite enfance

Atelier « Bébé lecteur »,  
temps passerelles avec école,  
éveil musical...

86%

des Relais ont participé aux réflexions en lien avec les CTG sur les territoires qui sont couverts.

100% participe au réseaux Rpe

100 % ont un partenariat avec une bibliothèque/médiathèque / ludothèque; 44% sont en lien avec l'école, 61% avec l'accueil de loisirs (ALSH) et 65% ont un partenariat avec un équipement en lien avec la nature ou les animaux sur leurs territoire



### Le Rpe et les familles : accompagnement et orientations

5 448

contacts de familles concernant « **des demandes d'information sur la recherche d'un mode d'accueil** » ont été recensés sur le Département

39% des Rpe se sont engagés dans la mission renforcée "Guichet Unique".

5 735

contacts de familles concernant « **le rôle d'employeur, les démarches à faire, le contrat de travail** » ont été recensés sur le Département

22% des Relais ont renforcé leur démarches d'accompagnement (appui poussé aux démarches administratives ou déclarations)

75 % des RPE ont eu recours au site monenfant.fr pour présenter l'offre disponible aux parents lors des rendez-vous. Toutefois il semble sous-utilisé et peut manquer de pertinence au regard du retour des animatrices.

En 2023, sur le département 5 931 familles différentes ont bénéficié d'information collective ou individuelle, contre 5 750 en 2022. Cela représente un taux de **43% de fréquentation des familles**  
Les Rpe consacre en moyenne 56% de leur temps aux familles



### Le Rpe et les professionnels de l'accueil individuel

- 1 335 assistants maternels différents (soit **52%** de taux de fréquentation)
- 5 754 enfants différents (soit **41%** de taux de fréquentation)

Participation atelier d'éveil



- 2 241 assistants maternels différents pour des renseignements individuels (87%)
- 570 sur des temps d'information collectifs (22%)

Informations



- 1 667 assistants maternels différents ont participé au moins une fois aux activités (65%)

Activités



Les fréquentations des ateliers d'éveil sont en augmentation tant pour les professionnels que pour les enfants entre 2022 et 2023.

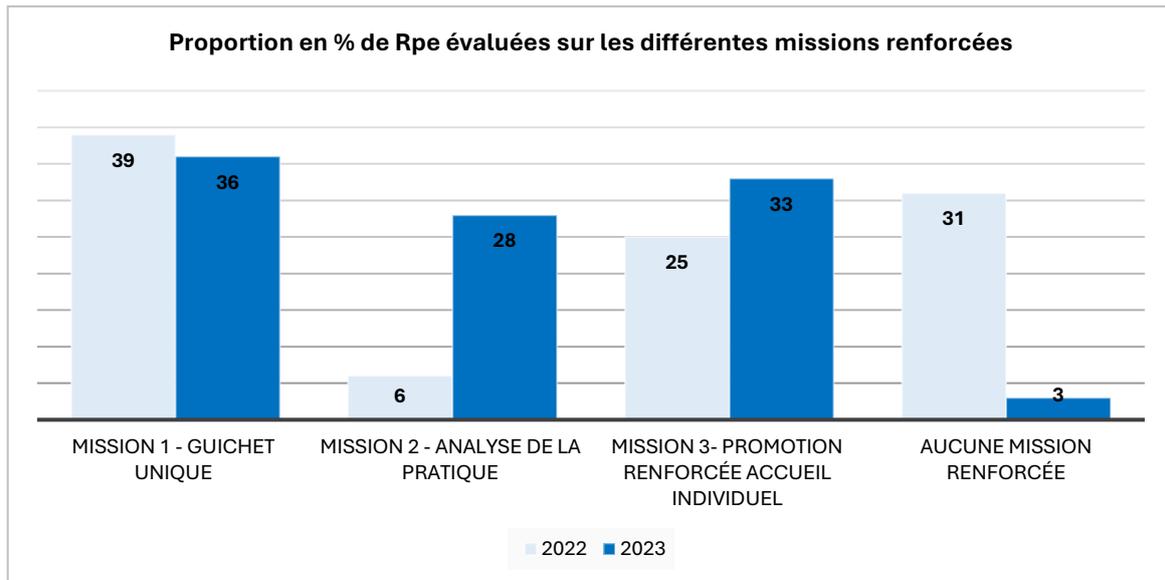
Le premier sujet évoqué en entretien individuel est le fonctionnement du Rpe puis :

- Le droit du travail
- Les besoins de l'enfant
- Les formations continues



### Les missions renforcées des Rpe

L'évolution des missions est à pondérer au regard des changements de ces dernières en 2022. Toutefois, un plus grand nombre de Rpe se sont positionnés sur une mission car il ne sont plus que 3% à n'avoir choisie aucune mission, qui plus est en lien avec un élément contextuelle (ouverture en cours d'année, absence...).



### L'accompagnement des MAM et garde à domicile

27% des Rpe accompagnent les gardes à domicile du territoire, ce public contacte moins le service parfois par méconnaissance

36% des animatrices ont accompagné des projets de création de Maison d'Assistants Maternels (MAM) par

- 85% identification des besoins du territoire
- 46% le montage administratif du projet
- 62% une information sur les aides au démarrage
- 54% par un autre type accompagnement (mise en lien avec les élus, orientations vers MAM existante...)

Cela représente **36 projets** sur le Département en 2023.